

06/02/2019

Communiqué de presse

Les acteurs de la chaîne agro-alimentaire de l'UE-28 font une proposition conjointe à Michel Barnier en vue d'un Brexit sans accord

Le Copa et la Cogeca, le CELCAA et FoodDrinkEurope, au nom de l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire de l'UE, reconnaissent les nombreux efforts consentis par les équipes de négociations de l'UE et du Royaume-Uni pour obtenir un accord de retrait et finaliser la déclaration politique. Toutefois, les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires de l'UE sont toujours confrontés à un manque de certitude quant au processus du Brexit et, cette semaine, les parties prenantes de la chaîne agro-alimentaire de l'UE ont réitéré leurs préoccupations quant à la possibilité d'un Brexit sans accord.

C'est dans cette optique que, lors d'une réunion avec Michel Barnier, négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, et dans [une lettre conjointe](#) de suivi signée par les trois organisations, les représentants de la chaîne agroalimentaire de l'UE ont souligné qu'un Brexit ordonné, incluant une période de transition, restait la seule solution viable pour empêcher que la sortie du Royaume-Uni de l'UE n'ait de répercussions majeures sur la chaîne agroalimentaire.

L'UE devrait toutefois se préparer à l'éventualité d'une absence d'accord. Les entreprises, les agriculteurs et les coopératives agricoles des deux côtés de la Manche travaillent sur des mesures d'urgence et de préparation. Selon la lettre commune, « ces mesures n'empêcheront pas une perturbation significative des chaînes d'approvisionnement en cas de non-accord. Les petits opérateurs éprouveront des difficultés à se préparer convenablement, car ils seront confrontés pour la première fois à des procédures d'exportation et ils ne disposent pas des ressources nécessaires ».

Le Copa et la Cogeca, le CELCAA et FoodDrinkEurope appellent donc les institutions européennes à envisager des mesures d'urgence unilatérales spécifiques au secteur agroalimentaire. En cas de non-accord, les répercussions seront immédiates et graves. Dans leur lettre conjointe, les représentants de la chaîne agro-alimentaire énumèrent un ensemble de mesures concrètes en matière de douanes, d'étiquetage, de sûreté alimentaire et de transport qui pourraient atténuer l'impact d'un Brexit sans accord sur les entreprises le jour J. La lettre commune invite également les institutions de l'UE à réfléchir avec soin à des ajustements aux marchés agricoles et à préparer des politiques de soutien et des fonds d'urgence pour faire face rapidement à tout événement imprévu.

En outre, le secteur agroalimentaire « invite la Commission à trouver des solutions à l'échelle de l'UE en encourageant les États membres à se coordonner et à se soutenir mutuellement (...) afin d'éviter les distorsions des flux commerciaux. En cas de non-respect aux frontières, la Commission devrait garantir aux opérateurs des règles du jeu équitables face aux procédures douanières. »

Il ne fait aucun doute que le secteur agroalimentaire pourrait être l'un des secteurs les plus touchés par la sortie du Royaume-Uni de l'UE en raison de ses chaînes d'approvisionnement hautement intégrées et du volume élevé de produits périssables échangés. En 2017, les exportations agroalimentaires de l'UE-27 vers le Royaume-Uni se sont élevées à 41 milliards d'euros, tandis que les exportations britanniques vers l'UE ont atteint 17 milliards d'euros. Qui plus est, ces échanges commerciaux, et les entreprises qui sont derrière, emploient quelque 44 millions de personnes dans l'UE-28.

-FIN-

CELCAA aisbl

10 rue de Tamines
1060 Bruxelles- BE
Tel : 02 537 37 11
p.rouhier@celcaa.eu
www.celcaa.eu
ETI Register: 01201270584-34

Copa-Cogeca

61, Rue de Trèves,
1040 Bruxelles -BE
cc.press-service@copa-cogeca.eu
www.copa-cogeca.eu
ETI Register:
Copa 44856881231-49
Cogeca 09586631237-74

FoodDrinkEurope

Avenue des Nerviens 9-31
1040 Brussels - BE
Tel. +32 2 514 11 11
info@fooddrinkeurope.eu
www.fooddrinkeurope.eu
ETI Register 75818824519-45

CDP(19)948:1
